

**CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'AFRIQUE**

**MAI 2024**

**Siège de l'UNESCO**

**Sauvegarder le patrimoine africain par l'éducation**

**Projet de note conceptuelle**

**Contexte**

La Journée du patrimoine mondial africain est célébrée chaque 5 mai en reconnaissance du riche patrimoine du continent, source d'identité, de fierté, de respect de la diversité et d'opportunités économiques. À travers diverses activités dans le monde, cette journée emblématique sensibilise à la contribution de la culture au développement durable et inclusif - notamment pour atteindre les objectifs de développement durable des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine (L'Afrique que nous voulons). Depuis sa proclamation en 2015, l'autonomisation des jeunes, des experts juniors et des femmes est au cœur de la célébration annuelle, car ils sont considérés comme les futurs dirigeants de la sauvegarde du patrimoine aux niveaux local, régional et mondial.

Dans cet esprit, le thème des célébrations de 2024 est "**Sauvegarder le patrimoine de l'Afrique par l'éducation**". La transmission intergénérationnelle et la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel par les jeunes seront au premier plan, l'accent étant mis sur des pratiques et des mécanismes éducatifs efficaces. L'expertise de l'UNESCO, acquise depuis des décennies dans la formation des jeunes professionnels africains, ainsi que dans l'encouragement de la créativité et de l'innovation dans la sauvegarde du patrimoine, constitue l'épine dorsale du programme. Il s'appuie également sur le thème de l'Union africaine pour l'année 2024, "L'éducation"[[1]](#footnote-1), et contribue à la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique[[2]](#footnote-2), qui reconnaît le rôle essentiel de l'éducation et de la formation dans la réalisation des objectifs humains et économiques à tous les niveaux.

En outre, la Journée africaine du patrimoine mondial de cette année répond à la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique 2022-2029 " Promouvoir le patrimoine culturel et le développement des capacités "[[3]](#footnote-3). C'est aussi l'une des premières occasions de mettre en œuvre le nouveau cadre de l'UNESCO pour la culture et l'éducation artistique, adopté à Abou Dhabi en 2024.

L'UNESCO, en collaboration avec le Fonds africain du patrimoine mondial (FAPM) et leurs partenaires, organisera trois activités majeures pour célébrer la Journée du patrimoine mondial africain 2024 :

* **Journée africaine du patrimoine mondial Webinaire de haut niveau** organisé par le Fonds africain du patrimoine mondial
* **Projection d'un film** au siège de l'UNESCO pendant la semaine de l'Afrique

Outre les événements commémoratifs susmentionnés, diverses activités seront organisées dans les sous-régions d'Afrique, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal pour la région de l'Afrique de l'Ouest, et en Afrique du Sud pour la région de l'Afrique australe.

**ACTIVITÉ 1 : Webinaire de la Journée du patrimoine mondial africain - "Sauvegarder le patrimoine africain par l'éducation" organisé par le Fonds africain du patrimoine mondial (lundi 6 mai)**

Ce webinaire de haut niveau (débat en ligne) sur le thème **"Sauvegarder le patrimoine africain par l'éducation"** réunira un large éventail d'acteurs du patrimoine mondial africain, notamment des gouvernements, des institutions éducatives, universitaires et de recherche, des communautés locales et des chefs traditionnels, des organisations de la société civile, des enseignants et des étudiants, des gestionnaires de sites et des praticiens du patrimoine, des organisations de jeunes, le secteur privé et d'autres acteurs, pour réfléchir à la manière dont l'éducation contribue à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine de l'Afrique. Le webinaire réunira plus de 200 participants d'Afrique et du monde entier et est conçu pour informer le développement de stratégies qui peuvent aider les parties prenantes à identifier les opportunités d'approches innovantes pour sauvegarder et promouvoir le patrimoine de l'Afrique à travers l'éducation comme moyen d'assurer l'adéquation du patrimoine mondial en Afrique.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

|  |  |
| --- | --- |
| **Organisateur** | **Fonds africain du patrimoine mondial** |
| **Heure (SAST)** | 6 mai 2024 **(14:00 – 15:30)** |
| **14:00 – 14:05** | **Bienvenue par Dr Ishanlosen Odiaua** Président du Comité Consultatif de l'ICOMOS et Directeur de Programme  |
| **14:05 – 14:10** | **Remarques préliminaires de M. Vusithemba Ndima**Présidente du Fonds africain du patrimoine mondial (FAPM) |
| **14:10 – 14:15** | **Message de M. Muhammad Muhammad Juma** au nom de M. Lazare Eloundou Assomo, Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO Chef de l'Unité Afrique du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO |
| **14:15 – 14:20** | **Message de S.E. Jose Maria Pereira Neves** Président de la République du Cabo Verde et Champion de l'Union africaine pour la préservation du patrimoine naturel et culturel (vidéo préenregistrée)  |
| **14:20 – 14:25** | **Message de S.E. Amb. Minata Samate Cessouma**Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social de l'Union africaine |
| 14:30 – 15:00 | **Table ronde : *Sauvegarder le patrimoine africain par l'éducation*****Prof Munya Manyangaga** Doyen exécutif de l'Université du Grand Zimbabwe, École du patrimoine et de l'éducation : et Chaire UNESCO pour le patrimoine africain (Zimbabwe)**Dr Avril Joffe** Chaire UNESCO sur l'entrepreneuriat et la politique culturels, Wits School of Arts, Université de Witwatersrand (Afrique du Sud)**Dr Khalid El Harrouni**Chaire UNESCO d'enseignement et de recherche en urbanisme et architecture bioclimatiques durables à l'École nationale d'architecture (Maroc)**Dr Susan Keitumetse**Chaire UNESCO sur le patrimoine africain et le développement durable, Université du Botswana (Botswana)**Mentor & Mentoré**Présentation conjointe d'un couple de mentors et de mentorés du programme de mentorat pour les professionnels africains du patrimoine mondial. |
| 15:00 – 15:25 | **Session de fiançailles**  *(Débat, questions et réponses)* dirigé par le directeur du programme  |
| **15:25 – 15:30** | **Remarques finales :**S.E. M François NkulikiyimfuraAmbassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, délégué permanent du Rwanda auprès de l'UNESCO et président du groupe Afrique |

**ACTIVITÉ 2 : Projection du film et réception (jeudi 23 mai)**

Au cours de la Semaine africaine de l'UNESCO, événement phare annuel du Groupe Afrique de l'UNESCO qui rassemble les États membres du continent africain, deux films de 15 minutes seront projetés pour présenter les biens africains du patrimoine mondial "Monuments de Nubie d'Abou Simbel à Philae" (Égypte) et "Parc national du Serengeti" (Tanzanie), suivis d'une séance de questions-réponses de 30 minutes sur des sujets spécifiques concernant les biens susmentionnés.

La projection du film sera présentée avec le soutien des archives de l'UNESCO au cinéma de l'UNESCO.[[4]](#footnote-4)

À la fin de l'activité, les participants seront invités à une réception préparée par l'État partie de XXX au rez-de-chaussée (à déterminer).

1. Pour galvaniser à nouveau ses États membres en vue de la réalisation de la CESA, l'Union africaine a fait de l'éducation le thème de l'année 2024, en mettant l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de transformation efficaces, durables et systémiques pour l'éducation en Afrique, ainsi que sur le redressement après le COVID-19, le renforcement de la résilience et la transformation, en profitant de l'élan mondial. [↑](#footnote-ref-1)
2. La Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 16-25) a été adoptée pour fournir le cadre qui relie l'éducation aux besoins en ressources humaines de l'Agenda 2063 et des ODD, ainsi qu'aux objectifs de développement nationaux. Elle a été élaborée en partant du principe que l'éducation et la formation jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs humains et économiques fixés par les cadres et stratégies nationaux, régionaux et continentaux. Ces cadres et stratégies garantissent la production d'une population qualifiée, dotée des connaissances nécessaires et armée des valeurs sociales et culturelles adéquates pour favoriser la coexistence pacifique et la création de richesses. [↑](#footnote-ref-2)
3. Lors de sa 45e session, dans la décision 45 COM 5C (Riyad, 2023), le Comité du patrimoine mondial a approuvé la Stratégie pour le patrimoine mondial en Afrique afin de mettre en œuvre la Stratégie opérationnelle pour la Priorité Afrique 2022-2029, et en particulier, son programme phare 3 sur " Promouvoir le patrimoine culturel et le développement des capacités ", adopté sa 41e session de la Conférence générale en 2021. [↑](#footnote-ref-3)
4. Liens vers les films ci-dessus :

Monuments de Nubie d'Abou Simbel à Philae (Égypte) :

<https://www.unesco.org/archives/multimedia/document-111>

Parc national de Serengeti (Tanzanie) :

<https://www.unesco.org/archives/multimedia/document-109> [↑](#footnote-ref-4)